

Objectifs

Être capable d'exercer son activité professionnelle (électricien) en toute sécurité lorsque le risque électrique est présent.

Participants

Exécutant électricien.

Prérequis

Prévoir un accès aux installations électriques.

Pédagogie

La pédagogie est basée sur le principe de la dynamique de groupe avec alternance d'apports théoriques, de phases de réflexion collectives et individuelles, d'exercices, d'études de cas et de mises en situations observées. Formation / Action participative et interactive : les participants sont acteurs de leur formation notamment lors des mises en situation car ils s'appuient sur leurs connaissances, les expériences et mettront en œuvre les nouveaux outils présentés au cours de la session.

Profil de l'intervenant

Consultant-formateur expert. Suivi des compétences techniques et pédagogiques assuré par nos services.

Moyens techniques

Encadrement complet des stagiaires durant la formation. Espace d'accueil, configuration technique des salles et matériel pédagogique dédié pour les formations en centre. Remise d'une documentation pédagogique papier ou numérique à échéance de la formation.

Méthodes d'évaluation des acquis

Exercices individuels et collectifs durant la formation. La feuille d'émargement signée par demi-journée ainsi que l'évaluation des acquis de fin de stage sont adressées avec la facture.

Programme

Généralités électriques (0h30)

Courant alternatif ou continu

Tension

Intensité

Résistance

Fréquence

Puissance

Vidéo sur le courant électrique.

Sensibilisation aux risques électriques (0h30)

Effets physiopathologiques du courant électrique

Les brûlures

L'électrocution

Étude de cas à partir de vidéos d'accidents d'origine électrique.

Prévention et protection contre les risques électriques (0h30)

Contact direct et indirect

Les principes de protection collective et individuelle

Le disjoncteur différentiel

Étude de cas depuis des schémas de mise en situation

Textes réglementaires et Normes (0h15)

Le code du travail

Les normes (nf c 15100)...

La norme NF C 18510 (0h15)

Les domaines de tension

Les zones d'environnement

Outils électriques portatif à main (0h15)

Les classes de protection

Le rôle de l'exécutant électricien habilité BE Manoeuvre (0h30)

L'habilitation BE Manoeuvre : ses limites

Les prescriptions relatives à l'habilitation électrique

Repérer ses zones de travail

Conduite à tenir en cas de problèmes (0h15)

Incendie

Accident corporel

Les informations à transmettre au chargé d'exploitation électrique (0h15)

Le chargé d'exploitation électrique : rôle et information à échanger

Les instructions du chargé d'exploitation électrique

Le compte rendu d'activité

Les matériels électriques des domaines de tension BT et TBT (0h15)

Les moyens de protection individuelle et leurs limites d'utilisation (0h15)

Les mesures de prévention à observer lors d'une intervention BT (0h15)

La délimitation et la signalisation de la zone d'intervention

Les règles de sécurité

Les documents applicables (0h15)

Autorisation de travail, instruction de sécurité...

Les manœuvres d'exploitation (0h30)

Démonstration

Exercices pratiques

Les manœuvres de consignation (0h30)

Démonstration

Exercices pratiques

La manœuvres d'urgences (0h30)

Démonstration

Exercices pratiques

Visites des installations de l'entreprise (2h45)

Identification des zones de travail définies

Identification des parties dangereuses

Précautions à prendre

Mises en situation

Évaluation (3h30 pour un groupe de 12 stagiaires)

Evaluation théorique individuelle des stagiaires

Qcm de 15 questions sur les 4 thèmes suivant :

Habilitations électriques BE manoeuvre



2 jours - 14 heures

Code formation : Log-618

www.adhara.fr

Les dangers de l'électricité (2 questions)

Les appareillages électriques (2 questions + 1 question éliminatoire)

Les distances et les zones (4 questions + 1 question éliminatoire)

Les limites des manoeuvres (4 questions + 1 question éliminatoire)

Evaluation pratique individuelle des stagiaires par mise en situation

2 mises en situations par stagiaires sur les compétences suivantes :

Effectuer la mise hors service d'un équipement (moteur, machine, etc...)

Effectuer une manoeuvre de consignation

A l'issue de l'évaluation, le formateur sera en mesure d'émettre un avis écrit permettant au chef d'établissement d'habiliter son personnel en conséquence.

Synthèse et bilan de la formation

Nota :

Les durées sont données à titre indicatif et sont susceptibles de varier en fonction des interventions des stagiaires.